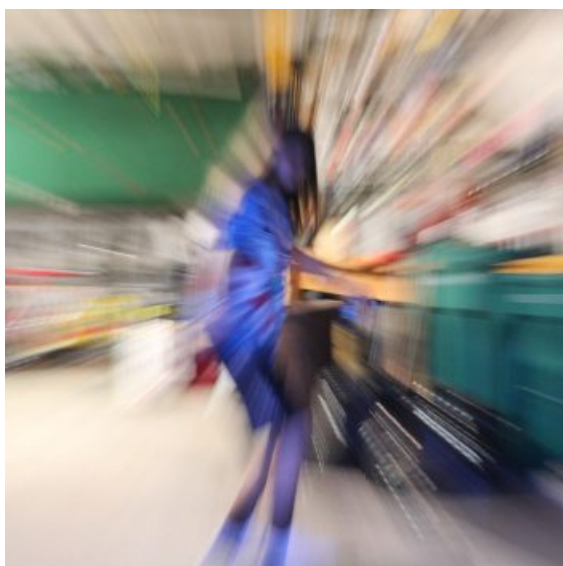


La santé mentale des adolescents nécessite des moyens à la hauteur des enjeux !

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES



La santé mentale des moins de 20 ans se dégrade, le constat est alarmant. GT santé mentale des apprenants : le SEA-UNSA fait des propositions, dont la constitution d'équipes médico-sociales complètes dans les établissements. Signez la pétition sur l'urgence d'un PACTE national pour la santé des jeunes.

Le 20 mars 2026, un groupe de travail au format CNEA s'est réuni pour faire le point **sur les actions engagées par la DGER au sujet de la santé mentale des apprenants.**

Un second GT, programmé en juin prochain, approfondira les aspects opérationnels. Les constats sont alarmants : depuis la crise Covid, qui a été un révélateur et un accélérateur, la santé mentale des moins de 20 ans se dégrade de manière préoccupante.

Des chiffres inquiétants :

- Près de 15% des collégiens et des lycéens présentent un risque important de dépression ;
- 50% d'entre eux déclarent connaître des manifestations psychologiques négatives chaque semaine (nervosité, irritabilité, difficulté à s'endormir) ;
- 38% s'estiment addicts à leur smartphone, avec un temps d'écran quotidien excessif.

L'enseignement agricole n'est pas épargné. Face à cette situation, la DGER identifie deux leviers d'action :

- Au niveau des établissements : améliorer le **climat scolaire** en agissant sur les conditions d'accueil et d'apprentissage ;
- Au niveau individuel : développer les **compétences psychosociales** (CPS) des apprenants.

Le rôle clé du réseau Réséda :

Le réseau thématique Réséda (réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent) de la DGER joue un rôle central dans la prévention et la promotion de la santé. Ses missions :

- Coordonner les différents acteurs et partenaires ;
- Produire des ressources pour les établissements ;
- Impulser des actions au niveau régional : développement des CPS en Bourgogne-Franche-Comté, partenariat avec l'ARS dans les Hauts-de-France, journée dédiée à la santé mentale en PACA et en Occitanie... ;
- Former les personnels dans le cadre du PNF : en particulier les formations PSSM (Premier Secours en Santé Mentale) et ProDAS (Programme de Développement Affectif et Social).

Les propositions du SEA-UNSA :

Le SEA-UNSA, tout en reconnaissant la prise en compte de la problématique par l'administration, souligne quatre priorités :

- **Privilégier l'accompagnement humain en établissement** : une application numérique ne remplacera jamais l'écoute d'une personne qualifiée et disponible.
- **Constituer des équipes médico-sociales complètes** dans les établissements (médecins, infirmier-es, psychologues, assistant-es sociales) pour soulager les équipes éducatives, aujourd'hui en première ligne.
- **Structurer des espaces d'écoute locaux** : renforcer les Groupes Adultes Relais (GAR) et les liens avec les acteurs de santé.
- **Institutionnaliser les CPS** : intégrer des temps dédiés à la santé mentale dans les référentiels de diplômes pour pérenniser et transmettre les compétences acquises en formation.

Pour que **la santé mentale des jeunes devienne vraiment une priorité**, pour favoriser l'écoute, libérer la parole et créer un environnement soutenant, donnons les moyens aux établissements pour mieux accompagner et soutenir les équipes !

Le SEA-UNSA et sa fédération appellent **tous les personnels à signer et fa**



« **Santé des enfants et des jeunes : l'urgence d'un pacte national** ».

